



Commune
de Milvignes

Milvignes Infos

Bulletin
communal

DÉCEMBRE 2021 | N° 6

EDITO

Des chiffres et des actes



L'actualité de cette année est jalonnée de chiffres d'une ampleur inédite : 5 millions de morts du Covid, 5 milliards de doses de vaccins distribuées, 17 milliards de déficit pour la Confédération, 1,5 degré : l'objectif de limitation du réchauffement climatique... On compte les morts, les dépenses, les pertes, on additionne les catastrophes.

Dans cette situation chaotique, le Conseil communal, observateur et acteur, est resté attentif à l'état de santé de ses entreprises, prêt à les soutenir encore en temps de pandémie. 2021 a aussi été l'année de grands projets pour notre commune qui permettront de belles réalisations : près de 10 millions de francs pour l'assainissement d'infrastructures souterraines, quelque 900'000 francs pour l'aménagement de routes, plus de 1 million pour la rénovation et l'acquisition d'éléments patrimoniaux.

Par des campagnes de lutte contre le littering et l'encouragement à la mobilité durable – le projet *Milvignes Mobilise* – le Conseil communal nourrit la réflexion

sur les thématiques environnementales. Il s'engage ainsi à sensibiliser la population par des actions concrètes.

Mais éloignons-nous un temps du bilan de 2021. Imprégnons-nous des traditions de la période de l'Avent, préparons les fêtes de fin d'année. Profitons de la présence de nos proches, en toute quiétude, partageons de beaux moments et savourons ces instants. Le Conseil communal vous souhaite de très belles fêtes.

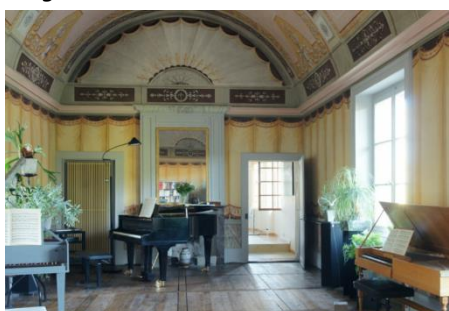
Marlène Lanthemann
Conseillère communale, cheffe des dicastères de la sécurité publique, des travaux publics, du port et des rives

Fermeture des bureaux de l'administration communale

A l'occasion des Fêtes de fin d'année, les bureaux communaux des trois villages, ainsi que les entités rattachées au GSR Littoral Ouest à Colombier, seront fermés **du jeudi 23 décembre 2021 à 11h30 au lundi 3 janvier 2022 à 8h30**.

Salon d'Isabelle de Charrière

Dans sa séance du 9 septembre, le Conseil général a accepté d'acheter le salon d'Isabelle de Charrière, situé au premier étage du manoir du Pontet.



Il permet ainsi à la commune d'acquérir un joyau patrimonial qui a été restauré à grands frais dans les années 2000 et qui ne demande qu'à accueillir un nombreux public pour des lectures, des concerts, des conférences. C'est entre ces murs, qui ont vu Isabelle de Charrière et Benjamin Constant unir leurs esprits, que les futurs mariés de la commune pourraient passer devant l'officier d'Etat civil, dans un somptueux décor peint du XIX^e siècle.

Réaffectation de l'ancien bureau de poste d'Auvernier

Peut-être avez-vous remarqué une activité inhabituelle autour de l'ancienne poste d'Auvernier ? Après quelques mois de travaux dans ce bâtiment – qui abritait la poste depuis plusieurs décennies – le rez-de-chaussée a été transformé en deux salles de classes.

Depuis début novembre, les locaux ont donc été investis par des écoliers. La partie est abrite une toute nouvelle classe de travaux manuels pour les enfants du collège d'Auvernier.

La partie ouest est réservée à une classe-relai. C'est un espace qui permet à des enfants en grande souffrance scolaire de prendre un peu de recul et d'être accueillis dans un lieu neutre encadré par une équipe spécialisée. Ces enfants ont quelques mois pour reprendre confiance en eux, construire une relation apaisée avec l'institution pour ensuite pouvoir retourner dans leur classe avec les bons outils pour affronter la vie scolaire.



Le Conseil communal est très satisfait que ces locaux puissent encore bénéficier à la population.

Vaccination contre le Covid-19 au théâtre de Colombier

Le **15 décembre prochain entre 18h et 20h** vous aurez la possibilité de vous faire vacciner contre le Covid 19 au **foyer du théâtre de Colombier**. Pour celles et ceux qui auront besoin d'une deuxième dose il sera possible de la faire au même endroit entre **18h et 20h le 19 janvier**. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire.

Il est important de s'unir contre ce virus qui nous rend la vie compliquée depuis trop longtemps. Soyons solidaires !

Chantier de la route des Clos à Auvernier

Le chantier en vue du réaménagement de surface et du renouvellement des infrastructures souterraines de la route des Clos à Auvernier a débuté le 25 octobre dernier.

La réfection sera progressive et modulable, permettant ainsi d'échelonner les travaux sur plusieurs étapes. La première concerne ainsi l'extrémité est du tronçon, côté Serrières. Le transit sur la route des Clos est donc dorénavant impossible et l'accès y est interdit à tout véhicule motorisé, ainsi qu'aux vélos. Ces derniers sont priés de transiter par la rue du Lac.

Le parcage reste cependant autorisé depuis la Roche 2 jusqu'au n° 116 de la route des Clos. Les possibilités de stationnement seront bien évidemment réduites au fur et à mesure de l'avancée du chantier.

Des signaux indicateurs de déviation, installés au niveau du giratoire de Serrières et à l'intersection rue de la Gare/rue de la Pacotte renseignent chacun souhaitant rejoindre le centre du village d'Auvernier. L'accès aux commerces est – et sera – garanti pendant toute la durée des travaux.

Assainissement des infrastructures souterraines

Bôle, rue de la Moraine. Début des travaux le 4 octobre 2021. Durée approximative : 6 mois.

Bôle, rue du Chanet 13 à 24. Début des travaux en novembre, pour une durée maximale de 5 semaines.

Demande de permis de construire - Rappel

Vous envisagez des travaux d'entretien ou de transformation de votre bâtiment ? Un principe simple à retenir : si l'enveloppe extérieure (façades, toit, fenêtres, etc.) est touchée par ces travaux, nous vous recommandons de prendre contact avec le Service de l'urbanisme, car vos projets doivent certainement faire l'objet d'une demande de permis de construire.

« Milvignes est à vous »

La commune de Milvignes lance un prix intitulé « Milvignes est à vous » qui vise à récompenser un ou plusieurs projets portés par les habitants de la Commune. Doté de CHF 10'000.-, il vise à développer l'offre culturelle, sportive et touristique de Milvignes. **Les projets sont attendus pour le 28 février 2022**. Ils seront soumis à la commission CLST, qui sera chargée de sélectionner les meilleurs. Le règlement du prix est disponible sur le site internet de la commune ou à l'adresse milvignes.cls@ne.ch.

Des clous à chaque grille d'évacuation des eaux

S'associant à la démarche de la Ville de Neuchâtel – et de deux associations, lauréates du prix environnement PMP – la commune de Milvignes a planté un clou à côté de chaque grille d'évacuation des eaux.

Le but ? Sensibiliser la population au parcours des déchets jetés dans ces grilles, lesquels aboutissent directement et inéluctablement dans les eaux du lac...



Traversée des voies CFF

Lors de la réfection de la ligne CFF Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds, des cheminement de piétons au travers des voies ont été constatés à plusieurs endroits. Interpellées par les CFF, les autorités communales se doivent de rappeler à la population que la traversée des voies est strictement interdite. Elle ne doit se faire

qu'aux passages à niveaux ou aux passages supérieurs ou inférieurs. Outre le fait que cette infraction est passible d'amende, elle met en danger la propre vie de son auteur, ainsi que celle des conducteurs de train et des passagers.

Déneigement et service hivernal

Comme chaque hiver, nous rendons la population attentive au fait que la commune ne pourra pas maintenir en permanence des conditions normales de circulation en cas de neige et de verglas.

De même, les quelque 15 kilomètres de trottoirs ne peuvent être maintenus dans des conditions d'utilisation optimales par notre Service de voirie. Les chaussées particulièrement fréquentées seront donc entretenues en priorité.

Vignettes de parcage à Auvernier

Nous rappelons que chaque habitant domicilié à Milvignes peut obtenir, au prix de CHF 25.-, une vignette de parcage prolongé valable pour le parking des Fontenettes à Auvernier. D'autres vignettes sont également disponibles pour les habitants de la zone d'ancienne localité d'Auvernier. Elles peuvent être obtenues auprès du Service de la sécurité publique à Colombier.

Arrivée ou départ de la commune au 31 décembre 2021

En raison du recensement fédéral, les départs ou arrivées **au 31 décembre 2021** doivent être annoncés au Contrôle des habitants **jusqu'au 7 janvier 2022 au plus tard**.

Taxe des chiens

Les détenteurs de chiens enregistrés à la commune recevront la facture relative à la taxe des chiens (Fr. 120.-) courant janvier 2022.

Les personnes qui ne sont plus propriétaires de leur animal sont priées **d'en informer le Contrôle des habitants d'ici au 7 janvier 2022 au plus tard**, par téléphone au 032 886 49 47, ou par courriel : milvignes.habitants@ne.ch.

INFORMATIONS OFFICIELLES

DATES DES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL GÉNÉRAL

16.12.2021 – 24.02.2022 – 07.04.2022 – 16.06.2022 – 15.09.2022 – 10.11.2022 – 15.12.2022

PROCHAINES SÉANCES DE LA COMMISSION D'URBANISME

14.12.2021 – 18.01.2022

Ne seront traités que les dossiers reçus 10 jours avant la date de la séance de la Commission d'urbanisme.